AnalytiChem Belgium NV
Industriezone “De Arend” 2
B-8210 ZEDELGEM - BELGIUM
Tel.: (32)-50-288320
Fax.: (32)-50-782654

FICHE DE SECURITE

1. Identification du produit / origine et firme.

1.1 Identificateur de produit

Code produit	CL01.0611
Nom du produit	Fluorure solution étalon
Numéro d'Enregistrement REACH	01-2119539420-47
No. CAS	7681-49-4

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées: Réactif pour analyses
Conformément aux conditions décrites dans l'annexe de cette fiche techni que de sécurité.

1.3 Informations données par AnalytiChem Belgium NV service produits.

Service responsable: AnalytiChem Belgium NV
Industriezone "De Arend" 2
B-8210 Zedelgem
BELGIUM
Tel. +32 50 28 83 20 e-mail: info.be@analytichem.com

1.4 N° d'urgence: 00 (32) 50.28.83.20

2. Identification des dangers.

2.1 Classification de la substance ou du mélange (EG 1272/2008)

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce Section, voir Section 16

Pour le texte complet des phrases-R mentionnées dans cet article, voir Section 16

2.2 GHS-Écriture de labels

Cette substance n'est pas classée comme dangereuse selon la législation de l'Union Européenne.

3. Composition / Informations des composants.

3.1 Substance

Non applicable

3.2 Mélange

Composants dangereux:
Name according to EC directives:

Composant	Cas-No.	Concentration	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)
Sodium fluorure p.a.	7681-49-4	≥0,1%-<1%	Acute Tox. (oral) 3 (H301) Skin Corr. 2 (H315) Eye Irrit. 2 (H319)
Eau (Ultra Pure)	7732-18-5	≥90%	

Composant	Numéro Reach

Sodium fluorure p.a.	01-2119539420-47

Pour le texte complet des phrases-H mentionnées dans cet article, voir Section 16.

4. Mesures de premiers soins.

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux

Secouristes : prendre des précautions personnelles !

En cas d'inhalation: Faire respirer de l'air frais.

Contact avec la peau: Laver abondamment à l'eau. Enlever les vêtements souillés.

Contact avec les yeux: Rincer abondamment à l'eau en maintenant les paupières écartées.

En cas d'ingestion: Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Faire boire immédiatement de l'eau (maximal deux verres). Consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les principaux symptômes aigus et retardés sont décrits dans l'étiquetage (voir section 2.2) et/ou dans la section 11.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'information disponible

5. Mesures anti-incendie.

5.1 Moyens d'extinction appropriés

Moyens d'extinction appropriés
Adapter aux produits stockés à proximité directe.
Moyens d'extinction inappropriés
Eviter la pénétration des eaux d'extinction dans les eaux superficielles ou la nappe phréatique.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non combustible.

5.3 Conseils aux pompiers

Non d'application.

5.4 Information supplémentaire

Pas d'information disponible

6. Mesures de précaution en cas d'accident.

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Ne pas inhaler les vapeurs/aérosols.
Equipement de protection, voir section 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter à l'égout.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber sur vermiculite, sable ou tissu d'un centre de déchets chimiques.

6.4 Référence à d'autres sections

Indications concernant le traitement des déchets, voir section 13.

7. Manipulation et stockage.

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Pas de précaution particulière. Manipuler ce produit avec les précautions d'usage pour un produit chimique.
Précautions voir section 2.2

7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Bien fermé.
Température de stockage recommandée voir sur l'étiquette du produit.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particuliière(s)

Aucune utilisation spécifique prévue à l"exception de celles mentionnées à la section 1.2.

---

8. Protection d'exposition - Protection individuelle.

8.1 Paramètres de contrôle

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique
Choisir les moyens de protection individuelle en raison de la concentration et de la quantité des substances dangereuses et du lieu de travail. S' informer auprès du fournisseur sur la résistance chimique des moyens de protection.

Voir section 7.1

Mesures de protection individuelle
Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Se laver les mains après le travail.

Protections respiratoires
Nécessaire en cas d'apparition de vapeurs/aérosols/poussières.
L'entrepreneur doit s'assurer que la maintenance, le nettoyage et le contrôle des dispositifs de protection respiratoire sont exécutés conformément aux instructions du fabricant. Ces mesures doivent être correctement documentées.

Protection oculaire
Nécessaire(s).

Protection des mains
Nécessaire(s).

Protection corporelle
Nécessaire(s).

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement
Ne pas rejeter à l'égout.

---

9. Propriétés physiques et chimiques.

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	
Forme:	Liquide
Couleur:	Incolore
Odeur:	Inodore
Changements d'état physique	
Point de fusion:	0°C
Point d'ébullition:	100°C
Point d'éclair:	-
Température d'autoinflammation:	-

Poids moléculaire:	41.99 g/mol
Densité:	1,00 g/ml
Valeur pH:	pH > 11
Solubilité dans l'eau:	soluble
Limites d'explosivité:	

9.2 Autres données

Pas d'information disponible.

---

10. Stabilité et réactivité.

10.1 Réactivité

Voir section 10.3

10.2 Stabilité chimique

Pas d'information disponible.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse n’est prévue lorsque le produit est utilisé conformement.

10.4 Conditions à éviter

Pas d'information disponible.

10.5 Matières incompatibles

Pas d'information disponible.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas d'information disponible.

---

11. Informations toxicologiques.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale
LH50 orl. rat 31 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation
Pas d'information disponible.

Toxicité aiguë par voie cutanée
Pas d'information disponible.

Irritation de la peau
Pas d'information disponible.

Irritation des yeux
Pas d'information disponible.

Sensibilisation
Pas d'information disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales
Pas d'information disponible.

Cancérogénicité
Pas d'information disponible.

Toxicité pour la réproduction
Pas d'information disponible.

Tératogénicité
Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée
Pas d'information disponible.

Danger par aspiration
Pas d'information disponible.

11.2 Information supplémentaire
Pas d'information disponible.
Information supplémentaire:
À manipuler conformément aux bonnen pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité..

12. Informations écologiques.

12.1 Toxicité
Pas d'information disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité
Pas d'information disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation
Pas d'information disponible.

12.4 Mobilité dans le sol
Pas d'information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB
Pas d'information disponible.

12.6 Autres effets néfastes
Ne pas évacuer dans les eaux naturelles, les eaux d'égout ou le sol!

13. Méthodes de désactivation des résidus.

Produit: Les produits chimiques doivent être éliminés en accord avec les réglementations nationales. Emballage: Les emballages des produits Chem-Lab doivent être éliminés selon les réglementations spécifiques en vigueur dans chaque pays ou doivent être éliminés à travers un circuit de reprise d'emballages.

14. Indications de transport .

Transport par route (ADR/RID)

14.1 Numéro ONU	UN
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	-
14.3 Classe	
14.4 Groupe d'emballage	
14.5 Dangereux pour l'environnement	-
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	non

Code de restriction en tunnels

Transport par voies d'eau intérieures (ADN)
Non pertinent

Transport aérien (IATA)

14.1 Numéro ONU	UN
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	-
14.3 Classe	

14.4 Groupe d'emballage	
14.5 Dangereux pour l'environnement	-
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	non

Transport maritime (IMDG)

14.1 Numéro ONU	UN
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	-
14.3 Classe	
14.4 Groupe d'emballage	
14.5 Dangereux pour l'environnement	-
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	non

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la code MARPOL 73/78 et au recueil IBC
Non pertinent

15. Informations légales.

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce produit.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce produit.

16. Autres informations.

Il faut tenir compte du fait que ce document reproduit les informations et recommandations connues au moment de la rédaction pour l'édification de vos connaissances, informations et avis. Bien que le plus grand soin ait été accordé à la rédaction de ce texte, l'éditeur ne peut être tenu responsable en cas de dégâts résultant d'une erreur possible dans cette publication.

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

H301 Toxique en cas d'ingestion.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.